

Concours de plaidoirie

« Chaque jour, c'est ma vie qui est exposée. ». Voilà ce qu'a déclaré Gisèle Gore Lou alors qu'elle vit sous un toit qui abrite plus de misère que de confort. Elle est aide-soignante de 46 ans, une femme qui dédie sa vie à la santé des autres bien que la sienne soit en péril. Elle vit dans un logement social et depuis 2009 son existence est devenu un calvaire. Entre la moisissure, les infiltrations d'eau et la ventilation défaillante, elle tente malgré tout de mener une vie convenable. Ces conditions inhumaines sont la cause de la grande défaillance de sa santé, de celle de ses enfants et de sa mère. Gisèle met en péril sa propre vie et celle de sa famille en restant ici. Mais pourquoi ne s'échappe-t-elle pas de cette prison sans barreaux ? Et bien, car cela fait 16 ans qu'elle est abandonnée par son bailleur qui ne tient pas compte de ses nombreuses alertes, 16 ans d'ignorance et de cauchemars.

Ce cas, malheureusement loin d'être isolé, révèle une problématique plus large à l'échelle de la France : le logement insalubre. Des personnes à faibles revenus, des migrants, des réfugiés, des familles monoparentales, des étudiants, des personnes âgées ou encore des personnes en situation de handicap sont fortement impactés. Ce sont nos voisins. Ce sont nos collègues, nos camarades. Ce sont des êtres humains réduits au silence par la peur, par la honte, par l'impuissance. Comment se fait-il qu'autant d'individus, y compris les plus vulnérables, puissent vivre dans des conditions aussi déplorables dans un pays des droits de l'homme ? Comment accepter le fait qu'encore en 2025 des familles ou encore des enfants vivent dans un espace où la dignité s'effrite avec les murs ? Je suis donc ici devant vous pour plaider en faveur de ces personnes oubliées de ce système, ces personnes qui méritent leur droit de vivre dans un logement décent et non dans des ruines.

Un logement insalubre n'est pas seulement un endroit en mauvais état. C'est un lieu où l'humidité noircit les murs, où la moisissure tapisse les poumons, où le froid s'infiltré dans les fissures et où le plafond s'effondre comme la dignité de ses habitants. C'est un lieu qui ne protège plus, mais qui détruit.

Les conditions pour le définir sont indiquées par le code de la santé publique grâce à la loi 1331-22. Le droit dit noir sur blanc : tout local [...], vacant ou non, qui constitue, soit par lui-même, soit par les conditions dans lesquelles il est occupé, exploité ou utilisé, un danger ou risque pour la santé ou la sécurité physique des personnes est insalubre.

Malgré les exigences logiques de la justice sur ce type de logement, entre 900 000 et 1 300 000 individus sur le territoire français y vivent. Parmi ces habitats insalubres, on compte 600 000 taudis, dont la moitié est mise en location. Cela signifie que des milliers de propriétaires tirent profit de la détresse d'individus vulnérables, en leur louant des toits qui menacent leur sécurité et leur santé. Ces chiffres glaçants ne sont pas des statistiques insignifiantes : ils traduisent une réalité quotidienne, intolérable dans un pays aussi riche que le nôtre.

Nous pouvons donc nous demander, après ces chiffres révoltants, si le droit au logement digne est concrètement inscrit dans le droit français. En effet, il est accordé par l'article 25 de la déclaration universelle des droits de l'homme. Je cite : toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour [...] le logement. Ce droit est également renforcé par la loi 89-462 du code de la construction et de l'habitation. Il oblige catégoriquement les bailleurs à remettre un logement décent sans risques de porter atteinte à la sécurité physique ou à la santé du locataire. Cependant, ces mêmes propriétaires maquillent leurs logements inhumains en refuges qui offrent des toits aux plus vulnérables et aux plus pauvres. Face à ces infractions, il ne s'agit plus seulement de dénoncer, il faut agir.

J'entends déjà certains dire que la rénovation de ces logements aurait un coût beaucoup trop élevé, que les finances françaises ne peuvent supporter une telle dépense. Mais posons nous la vraie question : combien coûte l'inaction ? Combien coûtent à la France et à ses citoyens les frais médicaux dus à ces logements, les absentéisme scolaire ou professionnel accompagnés d'une perte de productivité ? Ces coûts sociaux et sanitaires pèsent, à long terme, lourd sur le budget de l'État. Chaque euro économisé en ne rénovant pas est dépensé ailleurs, révélant des coûts exorbitants. Figure autre fois admirée et aujourd'hui tombée de son piédestal suite à des accusations d'agressions sexuelles, l'Abbé Pierre fût une voix

importante dans le combat de la misère. Comme il l'a dit : « Chaque fois que l'on refuse 1 milliard pour le logement, ce sont 10 milliards que l'on prépare pour les tribunaux, les prisons, les asiles de fous. ».

Comment une société fondée sur l'égalité, la solidarité et les droits humains peut fermer les yeux sur des vies entières en danger ? Comment pouvons-nous, citoyens français, se renfermer dans le silence le plus total ? Nos concitoyens continuent d'être oubliés en ce temps même et cela ne changera pas si on reste dans un brouillard volontaire. On ne peut pas juste dire que c'est « triste » ou « dommage ». Ça aurait pu, ça peut et ça pourra être nous. On peut et on doit agir. En tant que lycéens, nous pouvons faire entendre nos voix en partageant des témoignages, en s'informant, en soutenant les associations qui luttent contre le mal-logement. Ce n'est pas notre jeunesse qui va nous rendre impuissants, au contraire, nous pouvons être la génération du changement. Agir pour le logement n'est pas un acte de gentillesse, il s'agit d'un devoir de justice.

Alors je vous le dis : nous n'avons plus le droit de nous taire. Nous n'avons plus le droit d'attendre. Le combat pour un logement digne est un combat pour la justice, pour la santé, pour la vie. C'est un combat à mené avec force et détermination.

Parce qu'un logement digne n'est pas un luxe. C'est un droit. Et ce droit, nous devons le faire respecter, ici, maintenant et pour tous.

Rose Hamelain